



MARSEILLE

Parcours de vi(II)e

[Par **Laure Vidal**, Chargée d'études principale Habitat & Politique de la ville, Pôle Habitat & Politique de la ville, Agam]

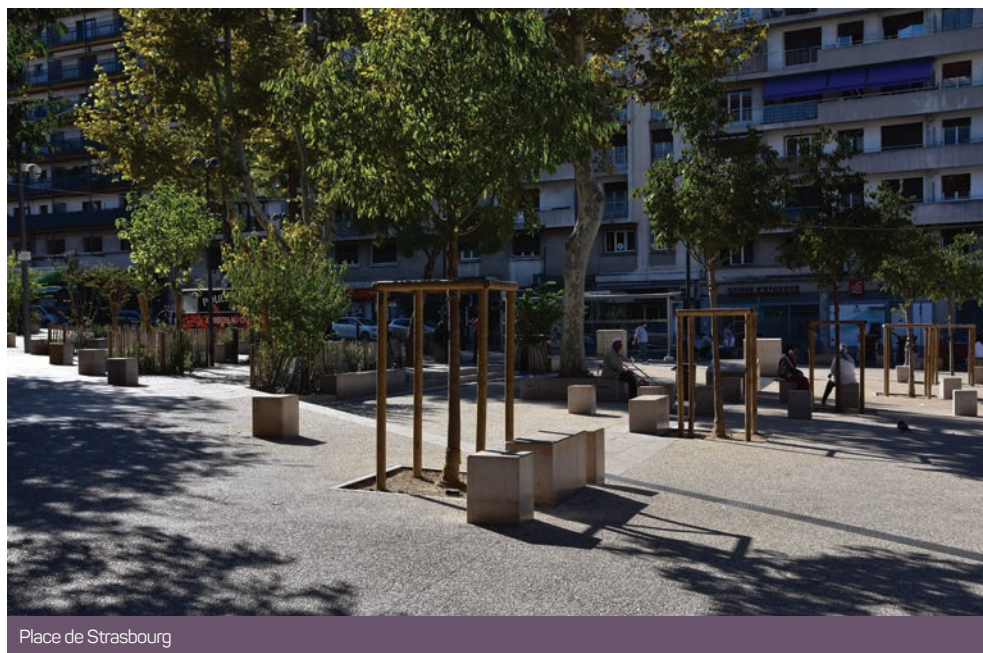
Comme près de 85 % des personnes âgées, Odette, 80 ans, a fait le choix de rester à son domicile malgré l'apparition des premiers signes de perte d'autonomie. Pour ne pas être isolée socialement elle s'attache à sortir régulièrement pour effectuer les activités qui lui permettent de conserver une vie la plus autonome possible. Ces sorties sont l'occasion de se maintenir en forme et rester en « bonne santé », car la marche constitue désormais sa seule activité physique, comme pour la grande majorité des personnes entrant dans le grand âge. Au-delà de l'aspect physique, ce sont aussi des opportunités de sociabilité avec les personnes familières rencontrées. Pour Odette, les courses alimentaires et les rendez-vous médicaux occupent une place centrale et sont les témoins de son autonomie de vie. Mais elle se déplace moins vite et ne peut marcher que 300 à 500 mètres avant de devoir faire une pause. Sur son trajet, peu de bancs sont présents et ils sont souvent déjà occupés. Elle qui avait l'habitude de prendre le bus pour se rendre chez son médecin ou « en ville » il y a encore quelques années a renoncé, car l'absence de quais adaptés a rendu les montées et descentes difficiles, sources d'insécurité et de stress.

Comme peuvent en témoigner ces quelques usages du quotidien d'Odette, la proximité et l'accessibilité entre son logement et les commerces et services de proximité appellent à définir le « chez soi » dans une acception large, entendu comme un système d'espaces comprenant le logement mais aussi les espaces collectifs et publics du contexte de vie de la personne âgée. Afin de ralentir les changements physiologiques et cognitifs liés à l'âge, et d'améliorer globalement la santé des personnes âgées, l'activité physique et plus particulièrement la marche contribuent à la pré-

vention de la perte d'autonomie. Si les déplacements sont fortement liés aux capacités individuelles, les caractéristiques de l'environnement urbain ont une incidence sur le potentiel de mobilité des aînés, et leurs possibilités de participation sociale. Lorsque les personnes âgées laissent leur voiture pour passer au bus ou à la marche, l'espace public peut rapidement devenir inhospitalier. Ainsi, l'environnement urbain quotidien n'est pas fait pour la personne âgée et il s'est même dégradé dans les dernières décennies. L'absence (ou la disparition) de mobiliers urbains qui permettent de faire des pauses, la complexité des voies de circulation, la cohabitation sur les trottoirs, parfois étroits, de plusieurs modes actifs à vitesse importante, l'absence de continuité et fluidité dans les cheminements piétons ou tout simplement le manque de toilettes publiques constituent autant de freins à une vie en dehors du domicile et participent ainsi à une entrée plus rapide dans la dépendance.

Dans la culture dominante d'aménagement de la rue ou de l'espace public, les aménageurs ou concepteurs tiennent généralement pour acquis que tous les usagers disposent des capacités cogni-

tives et motrices d'une personne adulte, active et en bonne santé. Redonner de l'importance aux aspects fonctionnels et qualitatifs des rues, à l'échelle des piétons, avec comme objectif la réponse à apporter aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles doit permettre de repenser la fonction et l'aménagement des espaces publics. Le parcours d'Odette met en lumière l'importance de l'accessibilité et de la marchabilité de la rue et de l'espace public comme levier à la rupture de l'isolement. Ainsi, penser la ville pour le bien être des personnes âgées serait le moyen de penser le bien être urbain de façon plus générale, pour tou.te.s. Les derniers rapports « Bien vieillir chez soi » et « nous vieillirons ensemble... » publiés en ce début d'année, placent ainsi « l'accessibilité et l'adaptation des espaces publics aux personnes âgées comme un critère fondamental de vieillissement en bonne santé » et permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives dans la prise en compte des enjeux du vieillissement et leur traduction dans les politiques publiques d'aménagement. C'est sur ces questions que l'Agam a engagé un travail afin de mieux comprendre les enjeux territoriaux du bien vieillir. ■



Place de Strasbourg

© Place de Strasbourg, Saint-Lazare, Marseille (Horizons-Paysages, J. Mazas - Polyptyque - Itinéraires, P. Janny - Terres d'ombre, R. Poulard - H. Parabonaris)